

Rapport du Président

Partie I: Compte rendu des débats de la RPM

1. Introduction

La Réunion préparatoire régionale pour les États arabes (RPM-ARB) a été organisée par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Damas (République arabe syrienne) du 17 au 19 janvier 2010, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République arabe syrienne.

L'objectif de la RPM-ARB était de déterminer, au niveau régional, les priorités du développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu des contributions soumises par les États Membres et les Membres de Secteur de la région. Les participants ont formulé un ensemble de propositions sur les questions prioritaires pour la région, qui serviront de base aux contributions soumises à la Conférence mondiale de développement des télécommunications qui se tiendra en 2010 (CMDT-10), laquelle déterminera l'orientation des travaux futurs du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour la prochaine période quadriennale.

Le présent rapport rend compte des travaux et des résultats de la réunion.

2. Participation

Soixante-seize participants représentant 18 pays, 7 exploitations et d'autres entités s'occupant de télécommunications, 4 organisations régionales ou internationales et 3 observateurs ont participé à la réunion. La liste des participants est disponible [ici](#).

3. Réunion des Chefs de délégation

Conformément à la pratique suivie de longue date par l'UIT, les participants à la réunion des Chefs de délégation, qui s'est tenue le 16 janvier 2010, ont recommandé que le pays hôte (République arabe syrienne) désigne le Président de la RPM. Le Directeur général de la Syrian Telecom Establishment (STE), M. Nazem Bahsas, a été nommé Président de la réunion. Les participants ont également décidé de proposer trois Vice-Présidents (Sultanat d'Oman, Egypte et Maroc respectivement).

Les Chefs de délégation ont approuvé l'ordre du jour proposé ainsi que le plan de gestion du temps.

4. Cérémonie d'ouverture

Le Directeur général de la Syrian Telecom Establishment (STE), M. Nazem Bahsas, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et a remercié l'UIT d'avoir organisé cette manifestation. Il a fait observer qu'il s'agissait de la dernière RPM avant la CMDT et a encouragé les Etats arabes à participer activement à cette sixième RPM et à fournir des contributions à cet égard. Il a mis l'accent sur l'importance des TIC, qui constituent un instrument efficace au service du développement, et sur le rôle que joue l'UIT dans le renforcement du déploiement de ces technologies. En conclusion, il a formé l'espoir que les résultats de cette réunion s'étendraient dans la région des Etats arabes et dans le monde entier.

Le Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, M. Sami Al Basheer Al Morshid, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et a remercié le pays hôte de son hospitalité et des excellentes dispositions qu'il avait prises. Il a insisté sur l'importance que revêt la RPM, en ce sens qu'elle permet de porter à l'attention du BDT les problèmes, les priorités et les besoins des Etats arabes concernant le développement des TIC. Il a indiqué que les discussions qui ont eu lieu ici serviraient de contributions pour la CMDT-10, qui déterminera l'orientation des travaux futurs du Secteur du développement de l'UIT dans les Etats arabes et dans le monde. Le Directeur du BDT a souligné que, depuis la dernière CMDT tenue en 2006, le monde avait beaucoup changé et notamment traversé une crise financière qui n'avait épargné aucune région ni aucun pays, et qui avait touché des entités du secteur privé comme des particuliers. De nouveaux fournisseurs de services de télécommunication sont apparus, comme l'a clairement montré l'Exposition ITU TELECOM WORLD 2009 tenue en octobre dernier. De nouveaux réseaux, dispositifs et services de télécommunication ont par ailleurs vu le jour, diversifiant ainsi les choix et les opportunités pour tous. En conséquence, il est de la plus haute importance que les besoins et priorités en matière de TIC de toutes les régions du monde soient pris en compte dans les résultats de la CMDT-10 à la lumière de l'évolution de l'environnement. Le Directeur du BDT a également fait observer que la région avait connu un accroissement de la pénétration de la téléphonie mobile et de l'Internet et que les perspectives à cet égard étaient encourageantes.

M. Al Basheer a déclaré qu'il comptait sur les contributions et l'appui sans faille des Etats arabes pour mettre en oeuvre les projets et les initiatives du BDT. Il a cité comme exemple les travaux couronnés de succès effectués par l'UIT dans les Etats arabes au cours des dernières années et a demandé aux participants de faire connaître leurs points de vue sur les domaines dans lesquels le BDT devrait faire porter ses efforts au cours de la prochaine période quadriennale pour la région. Le texte intégral de son allocution est disponible [ici](#).

Le Vice-Secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao, a remercié le Gouvernement de la République arabe syrienne d'avoir organisé la réunion. Il a fait observer qu'en dépit de la crise financière, l'UIT continuait de jouer un rôle important dans le développement socio-économique, ce qui avait été reconnu par les Membres de l'UIT. Dans son allocution d'ouverture, le Vice-Secrétaire général de l'UIT a mis l'accent sur les excellents résultats obtenus à l'issue de plusieurs manifestations importantes organisées par l'UIT en 2009, notamment Telecom World, la session de 2009 du Conseil, le GSR, etc. M. Zhao a encouragé les Etats arabes à saisir l'occasion qu'offrait cette RPM pour réfléchir à la manière dont les travaux futurs de l'UIT sur le développement pourraient contribuer à mieux répondre aux besoins des membres de cette région. Le texte intégral de son allocution est disponible [ici](#).

Dans son allocution, le Ministre des communications et des technologies de la République arabe syrienne, S. E. Dr Imad Sabouni, a déclaré que c'était un honneur pour la République arabe syrienne d'accueillir cette RPM de l'UIT pour les Etats arabes et a remercié l'UIT ainsi que les Etats arabes, qui avaient su faire confiance à la République arabe syrienne pour l'organisation de cette manifestation. A cet égard, il a souligné que les Etats arabes devaient participer activement aux travaux préparatoires en vue de la CMDT-10. Cette sixième RPM marquera la fin des activités menées lors des cinq RPM précédentes, afin de tenir compte des besoins des pays en développement et de la région des Etats arabes en particulier. Le Ministre des communications et des technologies a reconnu le rôle que joue l'UIT-D dans la réalisation des Objectifs du SMSI ainsi que l'appui apporté par les Etats arabes à l'UIT pendant le processus du SMSI et le suivi de ce Sommet. Il a rappelé que la République arabe syrienne accueille un grand nombre de manifestations pour les Etats arabes, afin de renforcer le développement des TIC et des services de télécommunication dans cette région.

5. Ordre du jour et plan de gestion du temps

Conformément à la recommandation formulée par les Chefs de délégation, M. Nazem Bahsas, Directeur général de la Syrian Telecom Establishment, a été nommé Président de la RPM. Trois Vice-Présidents ont été nommés: M. Mohammed Al Wahaibi, Vice-Ministre du Sultanat d'Oman; M. Ahmed Gamal El-Mekkawy (Egypte) et M. Abdelghani Loutfi (Maroc).

Ces nominations ont été approuvées à l'unanimité par les participants.

Le Président a exprimé sa reconnaissance pour sa nomination et a formé l'espoir que la réunion serait fructueuse. Il a ajouté qu'il attendait avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec les Vice-Présidents désignés ainsi que les débats de cette réunion d'une durée de deux jours et demi.

Le projet d'ordre du jour ([Document 1](#)) et le plan de gestion du temps ([Document DT/01\(Rév.3\)](#)) ont été approuvés par les participants.

6. Etat du développement des TIC dans la région: problèmes et possibilités

Le BDTa présenté le **Document 08** "[Profils statistiques 2009 de la société de l'information – Etats arabes](#)", qui donne une vue d'ensemble des tendances actuelles dans le domaine des télécommunications/TIC, met en lumière la situation des TIC et du large bande dans les Etats arabes, notamment la croissance rapide de la téléphonie mobile et de la pénétration de l'Internet, et compare l'évolution des télécommunications/TIC à l'intérieur et à l'extérieur des Etats arabes. Le nouvel indice de développement des TIC (IDI) a également été présenté.

Les participants ont pris note du Document 8 et ont remercié l'UIT de l'excellent travail qui avait été accompli pour l'établissement du rapport. Ils ont recommandé que les indicateurs utilisés pour le rapport soient actualisés plus fréquemment et soient développés, afin de donner davantage de précisions. Le représentant du BDT a expliqué que la méthode utilisée pour ce rapport avait été adoptée lors de la réunion sur les indicateurs des TIC/télécommunications dans le monde tenue au Caire en 2009 et a invité les pays à participer aux travaux du BDT à cet égard.

Le représentant de la Palestine a demandé au BDT d'envisager la possibilité d'intégrer ses données dans les rapports statistiques futurs sur la région des Etats arabes. Il a également prié le BDT de poursuivre et de renforcer le Plan opérationnel ainsi que le programme d'assistance technique à long terme, sur la base des résolutions et des besoins pertinents et de fournir une assistance dans les différents domaines liés aux télécommunications et aux TIC. Dans le cadre des activités du BDT, il s'agit de fournir une assistance et un appui à la Palestine, de mettre en oeuvre des projets destinés à établir des réseaux d'accès internationaux, y compris des stations de Terre et par satellite, ainsi que des câbles sous-marins et de reconstruire les infrastructures, tout en renforçant les capacités humaines et en offrant d'autres types d'assistance, en accordant une attention particulière à la cybersanté, au cyberapprentissage, à l'administration publique en ligne ainsi qu'à la planification, au contrôle et à la gestion du spectre des fréquences radioélectriques.

Les participants ont pris note de la demande d'assistance de la Palestine, qu'ils ont appuyée à l'unanimité, et ont recommandé le maintien de la résolution actualisée.

Les participants ont convenu que la résolution actualisée relative à l'assistance à l'Iraq, au Liban et à la Somalie serait soumise à la CMDT, laquelle prendra les mesures nécessaires.

7. Mise en oeuvre du Plan d'action de Doha

Le BDT a présenté les documents suivants:

Document 03: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha - Programmes, commissions d'études, activités et initiatives dans la région des Etats arabes](#) est un rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha dans la région. Il contient un résumé des différentes activités menées par le BDT dans la mise en oeuvre des Programmes, des Commissions d'études, des activités et des initiatives spéciales de la CMDT-06 au cours des deux dernières années et demie, l'accent étant mis en particulier sur la région des Etats arabes.

Les participants ont remercié le BDT pour le rapport rendant compte des principaux résultats qu'il avait obtenus en ce qui concerne la mise en oeuvre des activités relevant du Plan d'action de Doha.

Document 04: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha \(mise en oeuvre du SMSI\)](#) donne un aperçu des activités menées par le BDT dans le contexte du Plan d'action du SMSI et des grandes orientations correspondantes. Ce document souligne le double rôle que joue l'UIT en tant que responsable de la mise en oeuvre et en tant que coordonnateur pour un certain nombre de grandes orientations. A cet égard, en 2005, le SMSI a désigné l'UIT comme coordonnateur/modérateur principal pour les grandes orientations C2 (Infrastructure de l'information et de la communication) et C5 (Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC) et pour la grande orientation C6 (Créer un environnement propice, à compter de 2008), de l'Agenda de Tunis ainsi que comme partenaire potentiel pour un certain nombre d'autres grandes orientations. Dans ce cadre, la CMDT-06 a adopté la Résolution 30 (Rév.Doha, 2006) relative au rôle du Secteur du développement des télécommunications dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI, qui fait de l'UIT, compte tenu de ses compétences fondamentales et de sa vaste expérience, un partenaire essentiel dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI. Le document contient également une feuille de route sur le suivi du SMSI par l'UIT et les participants ont été invités à soumettre leurs contributions sur ce sujet. Les administrations ont été encouragées à formuler leurs observations sur le projet de feuille de route concernant la grande orientation C2 et sur les activités menées à cet égard.

Les participants ont pris note du document.

Document 02: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha \(Résolution 17 - Initiatives régionales pour les Etats arabes\)](#) donne un aperçu de la mise en oeuvre des initiatives régionales conformément à la Résolution 17 (Rév.Doha, 2006) dans les Etats arabes. Le représentant du BDT a donné des précisions sur certains des projets en cours de mise en oeuvre. Les participants ont été encouragés à appuyer les initiatives régionales proposées à la suite des autres RPM en vue de la prochaine période quadriennale et à examiner des initiatives régionales possibles pour les Etats arabes.

Les participants ont remercié le BDT d'avoir élaboré ce document utile et ont souligné que les initiatives régionales étaient d'une importance vitale pour la région. Au cours des débats, certains participants ont exprimé leurs préoccupations au sujet du niveau de mise en oeuvre des initiatives régionales dans les Etats arabes, qui pourrait être amélioré dans l'avenir.

En conséquence, les participants ont conclu qu'en plus du financement initial de l'UIT, la région appuierait la mise en oeuvre de ces projets d'initiatives régionales sous la forme d'engagements financiers et politiques accrus. Le représentant du Royaume d'Arabie saoudite a indiqué que son pays était prêt à appuyer les initiatives régionales dans les Etats arabes.

Les participants ont également demandé au BDT d'aider les membres à procéder à des études de faisabilité économique pour faciliter la mise en oeuvre des projets.

Document 05: Le document intitulé [Résumé du Plan d'action de l'UIT-T pour les Résolutions de l'AMNT-08 \(Johannesburg, 2008\)](#) comprend 17 Résolutions qui se rapportent aux activités de l'UIT-D. Les participants ont été priés d'examiner la teneur de ces 17 Résolutions de l'AMNT lorsqu'ils élaboreront leurs propositions à l'intention de la CMDT-10.

Les participants ont pris note du document et ont souligné que, lors de l'examen des questions traitées dans ces 17 Résolutions de l'AMNT, il conviendrait d'éviter tout double emploi entre les activités des Secteurs.

Document 07: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre des Résolutions de la CMDT-06 \(du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009\)](#) donne des renseignements sur la mise en oeuvre des Résolutions de la CMDT-06 dans le cadre des Programmes, des Commissions d'études, des activités et des initiatives spéciales et, en particulier, sur les activités menées en application de chaque Résolution.

Les participants ont pris note du document.

8. Questions pour les travaux futurs du BDT

Document 06: Le document intitulé [Regard neuf sur les activités de l'UIT-D](#) présenté par le BDT, à la demande du GCDT, visait à stimuler les discussions, notamment sur la planification des activités du BDT et les possibilités de regroupement dans le cadre des travaux préparatoires pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10). Dans ce document, il est proposé de regrouper les activités, afin que les ressources puissent être attribuées de manière plus efficace. Le Directeur du BDT a précisé que les propositions figurant dans le document étaient présentées à titre d'exemple et que les membres étaient invités à soumettre de nouvelles contributions, s'ils le jugeaient approprié.

Les participants ont remercié le BDT pour les informations présentées dans le Document 06 et ont estimé que ce document était l'une des contributions importantes à la RPM. Après un débat général, les participants ont appuyé, dans son principe, l'approche proposée dans le Document 06. A la demande des participants, le Directeur du BDT a fourni de nouvelles informations sur les résultats des RPM précédentes en ce qui concerne ce document.

Les **Documents 10, 11, 12 et 13** ont été présentés par l'AITCO. Il s'agit de propositions d'initiatives régionales sur les sujets suivants:

- Forum "L'Internet de demain" pour les Etats arabes
- Promotion de la cyberaccessibilité dans la région des Etats arabes
- Transition entre les protocoles IPv4 et IPv6
- Structures de certification électronique

L'AITCO a également présenté le [Document 21](#), qui contient un projet visant à appuyer la mise en place de la télévision numérique et de la télévision mobile dans la région des Etats arabes.

Le représentant de l'AITCO a informé les participants que les membres de l'organisation avaient souscrit aux cinq propositions. Le Liban a réaffirmé son appui aux propositions susmentionnées. Les participants ont pris note des propositions.

Document 09: Le document intitulé "Contribution de la République arabe syrienne à la RPM-ARB" a été présenté par la République arabe syrienne. Dans ce document, il est proposé de réviser plus de 20 Résolutions existantes de la CMDT (Doha, 2006) ainsi que 3 Recommandations et d'inclure 6 nouvelles Résolutions qui seront soumises à la prochaine réunion du Groupe des Etats arabes pour examen. En l'absence de textes révisés, les participants ont pris note du document.

Les participants ont également pris note de la proposition visant à ramener le nombre de programmes de 6 à 4, telle qu'elle est présentée dans le Document 06, et à faire figurer les pays enclavés parmi les pays ayant des besoins spéciaux.

Le [Document 15](#) a été présenté par l'Egypte. Il comprend, à l'intention des participants, une liste de propositions concernant des initiatives régionales sur la mémoire du monde arabe, le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, l'Internet large bande, la modification de la Résolution 8 de la Conférence de Doha et la création de programmes pour fournir un appui aux équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT).

Les participants ont demandé que les explications et précisions complémentaires sur la proposition de modification de la Résolution 8 (Doha, 2006) de la CMDT soient annexées au présent document. L'Egypte a donc fourni les informations demandées qui font l'objet d'un addendum au Document 15.

Les **Documents 16, 17, 18 et 19** présentés par la STE comportent les projets de Résolution suivants:

- Accès des personnes handicapées aux TIC
- Passage du protocole IPv4 au protocole IPv6
- Les TIC et le changement climatique dans les pays en développement
- La création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) et la coopération de ces équipes.

Les participants ont pris note de ces projets de Résolution qu'il est proposé de soumettre à la prochaine CMDT (Hyderabad).

Dans le [Document 20](#), présenté par la CITC du Royaume d'Arabie saoudite, il est proposé d'utiliser des logiciels libres et des logiciels à code source ouvert pour les PME de la région des Etats arabes, afin de faciliter la mise en oeuvre des résultats du SMSI. Il est également demandé dans ce document de renforcer les partenariats secteur public-secteur privé, afin d'appuyer ce projet.

Les participants ont encouragé la mise en place de ces centres et se sont déclarés favorables à l'examen de ce projet, qui pourrait faire l'objet d'une initiative régionale pour la région des Etats arabes.

Document 14: Le Document intitulé "[Proposition relative à un système national de gestion de la cybersécurité: cadre, modèle de maturité, rôles et responsabilités, indicateurs et guide de mise en oeuvre](#)" a été présenté par le représentant du Maroc.

Les participants ont insisté sur la nécessité urgente de lutter contre la cybercriminalité, tant au niveau national qu'au niveau régional. Il a été décidé de tenir compte du contenu de ce document dans les programmes et projets concernés de l'UIT-D.

Sur la base des documents présentés à la RPM et des projets à l'étude dans la région, les participants ont approuvé les domaines prioritaires concernant les initiatives régionales pour la région des Etats arabes qui figurent dans la Partie II.

9. Observations générales

Les participants ont indiqué qu'ils s'employaient à mettre à jour les Résolutions relatives à l'assistance spéciale à la Palestine, au Liban, à la Somalie et à l'Iraq. Ces Résolutions seront directement soumises à la CMDT.

A la demande de la Mauritanie, le Président a invité le représentant de ce pays à faire un exposé sur la modernisation du secteur des télécommunications dans le pays.

Partie II : Proposition de la région des Etats arabes concernant les travaux futurs

Après avoir pris en considération la présentation des documents et les interventions, la RPM-ARB a identifié, pour les travaux futurs de l'UIT-D, les domaines prioritaires pour les programmes, les initiatives régionales et les propositions de Questions devant être étudiées par les Commissions d'études qui sont présentés ci-dessous.

Domaines prioritaires pour les Programmes

Les participants à la RPM-ARB ont souscrit au classement des sujets par ordre de priorité qui est proposé dans le Document [RPM-ARB10/06](#) et ont convenu que, pour ces sujets qui concernent le monde entier, on pourrait mettre en oeuvre des programmes reposant sur quatre grands axes: la création d'outils, l'élaboration de matériels didactiques, la diffusion d'informations par le biais d'ateliers et de séminaires et l'assistance directe.

Les sujets proposés pourraient être regroupés dans des programmes, compte tenu de leurs liens ou des similitudes entre eux, comme suit:

<p>Programme 1 Infrastructure de l'information et de la communication</p>

<p>Développement des réseaux fixe, mobile et large bande, y compris réseaux de radiodiffusion et gestion du spectre, communications rurales et télécommunications d'urgence et secours en cas de catastrophe.</p>

<p>Programme 2 Cybersécurité et applications des TIC</p>
--

<p>Applications particulières de l'utilisation des TIC, notamment dans les domaines suivants: cybergouvernement, cybersanté, cyberenvironnement et changements climatiques, etc., et promotion de la sécurité et de la confiance dans l'utilisation des TIC, y compris la protection des jeunes et des enfants.</p>

<p>Programme 3 Environnement propice</p>
--

<p>Politiques et questions de réglementation relatives aux télécommunications/TIC, y compris aspects économiques des TIC (analyse de marché, modélisation des coûts et tarifs) et statistiques (indicateurs, mesure de la société de l'information).</p>
--

<p>Programme 4 Renforcement des capacités et autres initiatives</p>

<p>Faciliter l'accès à l'information et au savoir pour tous, en particulier pour l'engagement des femmes, des jeunes et des enfants, des populations et des communautés autochtones vivant dans des zones mal desservies, et d'autres groupes défavorisés, notamment les personnes handicapées, grâce à des activités favorisant l'intégration dans l'univers en ligne et la cyberaccessibilité.</p>
--

Répondre aux besoins spécifiques des PMA, des PEID, des pays enclavés et des pays ayant des besoins spécifiques

Objectif: Fourniture d'une assistance spéciale aux PMA, aux PEID, aux pays enclavés et aux pays ayant des besoins spécifiques (pays sortant d'une guerre, pays frappés par des catastrophes naturelles, etc.) afin de répondre à leurs besoins prioritaires dans le domaine des TIC.

Pour atteindre l'objectif susmentionné, les mécanismes suivants seront utilisés:

1. Programme spécial en faveur des PMA, des PEID, des pays enclavés et des pays ayant des besoins spécifiques.
2. Initiatives mondiales en faveur des PMA, des PEID, des pays enclavés et des pays ayant des besoins spécifiques.

Initiatives régionales pour la région des Etats arabes

Les initiatives régionales pour la région des Etats arabes sont mises en place pour répondre à des besoins prioritaires spécifiques dans le domaine des TIC, dans le cadre de partenariats ou de la mobilisation de ressources afin de mettre en oeuvre des projets de petite, de moyenne ou de grande envergure. Au titre de chaque initiative régionale, des projets seront élaborés et mis en oeuvre pour répondre aux besoins de la région.

1 Connectivité large bande

Objectif: Aider les Etats Membres à développer l'accès large bande dans les zones urbaines et les zones rurales.

Résultats attendus

1. Elaboration de plans directeurs nationaux pour les TIC, afin de répondre aux besoins des pays en développement.
2. Amélioration de l'infrastructure large bande (y compris le passage aux réseaux NGN) et de l'accès à des services TIC abordables dans les zones urbaines et dans les zones rurales.
3. Développement d'applications TIC qui puissent prendre en charge le multilinguisme et répondre aux besoins locaux.
4. Amélioration des compétences sur le réseau de communication large bande pour les ressources humaines pertinentes.

2 Radiodiffusion numérique

Objectif: Aider les Etats Membres de l'UIT à passer de façon harmonieuse et dans les meilleurs délais de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, afin de tirer parti du dividende numérique.

Résultats attendus

1. Elaboration de lignes directrices adaptées à la région des Etats arabes concernant le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique.
2. Elaboration d'un cadre de politique générale et de réglementation pour la radiodiffusion numérique de Terre, y compris la télévision mobile.
3. Elaboration de plans directeurs sur la radiodiffusion numérique afin de passer de façon harmonieuse de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, y compris la télévision mobile.
4. Fourniture d'une assistance aux radiodiffuseurs de la région des Etats arabes dans le domaine des services multimédias interactifs.
5. Amélioration des compétences des ressources humaines dans le domaine des technologies de radiodiffusion numérique.

3 Logiciels à code source ouvert

Objectif: Elaborer des logiciels libres et des logiciels à code source ouvert et faire en sorte que ces logiciels soient mis à disposition des PME dans la région des Etats arabes, pour faciliter la mise en oeuvre des résultats du SMSI.

Résultats attendus:

1. Etablir dans la région des Etats arabes des centres d'appui pour l'utilisation des logiciels à code source ouvert.
2. Définir les bonnes pratiques relatives à l'utilisation des logiciels à code source ouvert et leur application.
3. Elaborer des lignes directrices et mettre en place des mécanismes pour la coopération et la coordination entre les centres d'appui pour l'utilisation des logiciels à code source ouvert.

4 Contenus numériques arabes

Objectif: Contribuer à une meilleure présence des contenus numériques arabes.

Résultats attendus:

1. Améliorer l'introduction des noms de domaine arabes en caractères arabes.
2. Développer des sites offrant des contenus qui favorisent le développement socio-économique de la région des Etats arabes.
3. Améliorer l'accessibilité à l'héritage culturel des pays arabes.
4. Mettre en place des mécanismes adaptés pour la conversion des archives analogiques en archives numériques.

5 Cybersécurité

Objectif: Améliorer la coordination pour ce qui est de l'instauration de la confiance dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la région des Etats arabes.

Résultats attendus:

1. Encourager l'adoption de cadres nationaux et de stratégies nationales et régionales coordonnées de lutte contre la cybercriminalité dans la région des Etats arabes.
2. Améliorer la création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) dans la région des Etats arabes.
3. Assurer une bonne coordination entre les équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT).
4. Assurer la protection des enfants et des jeunes lorsqu'ils naviguent sur l'Internet.

Projets de Résolution qui seront soumis directement par les Membres à la CMDT

1. Projet de nouvelle Résolution "Accès des personnes handicapées aux TIC".
2. Projet de nouvelle Résolution "Transition entre les protocoles IPv4 et IPv6".
3. Projet de nouvelle Résolution "Les TIC et les changements climatiques dans les pays en développement".
4. Projet de nouvelle Résolution "Création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) et coopération entre ces équipes".